



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 73092

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la question des effectifs d'infirmières scolaires. Ces dernières remplissent en effet des missions essentielles en termes de prévention, d'écoute et d'orientation au sein de l'éducation nationale. Cependant, elles ont la charge d'un nombre d'élèves très important et sont souvent amenées à travailler dans plusieurs établissements scolaires. Ces conditions de travail ne sont donc pas totalement satisfaisantes au regard de l'efficacité de leur action en matière de santé scolaire mais aussi de santé publique. Aussi il souhaite connaître les mesures prévues dans le cadre du plan pluriannuel pour l'éducation afin d'améliorer les conditions d'accueil et de soins des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73092

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 820